

INFO-PARENT

Septembre 2026

Dates à retenir

7 septembre	Congé pour tous – Fête du travail
9 septembre	Rencontre de parents
9, 10 et 11 septembre	Photos scolaires
15 septembre	Assemblée générale des parents

Absences ou retard

Pendant les heures de classe

Il est essentiel de motiver l'absence ou le retard de votre enfant dès qu'il est absent ou en retard. Cette information doit être transmise à l'école avant le début des classes.

Cette démarche est obligatoire pour des raisons de sécurité, afin de nous assurer que tous les élèves sont pris en charge ou localisés dès le début de la journée.

Lorsque vous motivez une absence ou un retard, vous devez obligatoirement indiquer :

- Le nom complet de votre enfant (prénom et nom de famille) ;
- Son groupe ;
- La raison de l'absence ou du retard ;
- La durée prévue de l'absence (si connue, par exemple vacances).

Les absences et retards doivent être motivés en utilisant l'un des moyens suivants :

- L'application [Clïc École](#)
ou
- Le téléphone de l'école au 450 758-3566, option 2

Veuillez noter que vous ne devez pas écrire directement à l'enseignante de votre enfant, mais plutôt utiliser les moyens de communication officiels de l'école.

Service de garde ou dîneur

- L'adresse courriel du service de garde : 064.servicedegarde@csssamares.gouv.qc.ca
ou
- Le téléphone de l'école au 450 758-3566, option 3

Autobus et service de garde

Autobus

Nous demandons votre collaboration afin de respecter les différentes signalisations près des établissements scolaires au début et à la fin des classes.

Le débarcadère des autobus doit rester libre entre 7 h 45 et 15 h 45.

Les élèves transportés en voiture par leur parent devront accéder à la cour d'école par les entrées situées sur la rue Bonin. Nous encourageons vivement les parents à accompagner leur enfant lors de la traversée de la rue Bonin pour accéder à la cour d'école. Ensuite, étant donné le nombre limité de places de stationnement autour de l'école, nous vous remercions de libérer rapidement votre place afin de permettre à d'autres parents de déposer leur enfant en toute sécurité.

En aucun temps, des élèves ne devraient être déposés sur la rue Jetté ou sur la 3^e avenue. Le tout afin de faciliter l'accès au transport adapté pour les élèves des classes spécialisées. Les élèves marcheurs ou les cyclistes peuvent accéder à la cour par les entrées de la rue Bonin ou les entrées de la rue Jetté.

Service de garde

Les élèves inscrits au service de garde pourront quitter à la suite du départ des autobus uniquement. Aucun départ avant cette heure ne sera possible, puisque ce délai est nécessaire pour permettre à tous les enfants de rejoindre leur groupe et de s'assurer qu'ils soient dirigés vers le bon endroit.

Si vous avez oublié d'informer le service de garde que votre enfant n'y serait pas présent un jour donné, il ne sera pas possible de venir le chercher directement au secrétariat. Vous devrez attendre que le groupe ait rejoint son éducatrice, afin d'assurer un suivi sécuritaire et ordonné pour tous.

Photos scolaires



Rencontres de parents

Les rencontres de parents pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année se tiendront le 9 septembre, en soirée, selon l'horaire suivant :

- Pavillon des Sentiers : 18 h 15 à 19 h 15
- Pavillon Dominique-Savio : 19 h 30 à 20 h 30

Prenez note que le service de garde sera disponible pendant la soirée pour les parents qui en auront besoin. Aucuns frais ne seront facturés pour ce service.

Assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents se tiendra le 15 septembre à 18 h 30, dans le gymnase du pavillon des Sentiers.

Lors de cette assemblée, les membres parents qui siégeront au conseil d'établissement de l'école seront nommés.

Ville de Notre-Dame-des-Prairies

Pour toutes questions relatives aux informations de la ville, vous devez communiquer avec eux directement.